

MAIRIE DE LANRIGAN

Compte-rendu des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2016

Convocation affichée et envoyée :
Le 23 septembre 2016

L'an **deux mil seize et le vingt-huit septembre** à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de LANRIGAN, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean HAREL, Maire.

Présents : mesdames et messieurs HAREL Jean, BUAN Janine, DELABROISE Sébastien, DELAUNE Eric, HAMON Marc, LAVOLLÉE Christophe, LEMUR Karine, SIRET Philippe, TILLON MACAUD Cécile.

Absent : Bruno ARNAL
Absent excusé : Joseph ROUSSELOT

Secrétaire de séance : Janine BUAN

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 août 2016 .

En l'absence d'objection, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 juillet 2016 est **validé** par les membres du Conseil Municipal.

Présentation par monsieur HAUTBOIS du bilan annuel des consommations d'énergie et d'eau.

Monsieur HAUTBOIS, conseiller en énergie au Conseil Départemental présente le suivi annuel des consommations d'énergie et d'eau pour la période 2012-2015.

En conclusion, il indique que les consommations ont légèrement diminué entre 2012-2015 et qu'un changement d'abonnement a permis de réaliser une économie financière notable.

28.09.16-024 Proposition d'achat d'un défibrillateur

Monsieur le Maire présente trois devis pour l'achat d'un défibrillateur :

<i>Nom de l'entreprise</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Montant</i>
JFC Formation	1 défibrillateur automatique « defibtech » avec boîte murale et formation de prise en charge	1 624 € HT

Divrect Hotellerie	1 défibrillateur automatique « saver One » avec boîte murale	1 812 € HT
DAE défibrillateur	1 défibrillateur automatique « Heartsine » avec boîte murale	1 407 € HT

Après examen des différentes propositions, les conseillers municipaux **décident** de choisir l'appareil proposé par JFC Formation pour un montant de 1 624 € HT. Ils demandent à Monsieur le Maire de prévoir un contrat de maintenance pour ce défibrillateur.

28.09.16-025 Montant du loyer de monsieur DENOUAL à partir du 1^{er} décembre 2016

Monsieur le Maire indique que le montant du loyer de Monsieur DENOUAL qui est de 410 € par mois n'a pas été revalorisé depuis décembre 2012 ; il propose de l'augmenter de 10 €.

Le Conseil Municipal **décide** de maintenir ce loyer à 410 € par mois.

Présentation du rapport d'activité 2015 de la CCBR

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Consultation pour le projet de territoire de la CCBR.

Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique a lancé une réflexion collective pour définir un projet de territoire à l'horizon 2030. Il s'agit de répondre aux questions suivantes :

- quel bilan de l'action communautaire sur ces 20 dernières années ?
- Quelles valeurs partagées pour la CCBR ?
- Quelle solidarité communautaire ?
- Quel maillage du territoire communautaire ?
- Quel portrait peut-on faire de la CCBR ?
- Quels enjeux pour demain ?
- Quels projets prioritaires pour les 10 prochaines années ?

Les habitants du territoire sont conviés à répondre à un questionnaire et à participer à des réunions publiques afin d'apporter une réponse collective à ces questions.

Le Conseil Municipal décide de programmer une réunion spécifique le mercredi 12 octobre à 19h à la mairie.

Informations diverses communiquées par les conseillers :

Madame Cécile TILLON MACAUD indique que Madame ROUSSILLAT qui préside la commission mutualisation à la CCBP sollicite des conseillers municipaux pour mettre en place cette commission.

Fin de la séance à 21H30.

Jean HAREL, Maire	Marc HAMON, 1 ^{er} adjoint	Sébastien DELABROISE, 2 ^{ème} adjoint
Bruno ARNAL, Conseiller municipal ABSENT	Janine BUAN, Conseillère municipale	Eric DELAUNE, Conseiller municipal
Christophe LAVOLLÉE, Conseiller municipal	Karine LEMUR, Conseillère municipale	Joseph ROUSSELOT, Conseiller municipal ABSENT EXCUSÉ
Philippe SIRET, Conseiller municipal	Cécile TILLON MACAUD, Conseillère municipale	